



Thomas Lebée et Annie Poinso (dir.)

## Connaître les dénaturalisés de Vichy La base *Dénat*, un nouvel outil et ses exploitations

Publications des Archives nationales

---

# Préface

**Bernard Laguerre**

---

DOI : 10.4000/books.pan.1137  
Éditeur : Publications des Archives nationales  
Lieu d'édition : Pierrefitte-sur-Seine  
Année d'édition : 2019  
Date de mise en ligne : 2 octobre 2019  
Collection : Actes  
ISBN électronique : 9791036521683



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

LAGUERRE, Bernard. *Préface* In : *Connaître les dénaturalisés de Vichy : La base Dénat, un nouvel outil et ses exploitations* [en ligne]. Pierrefitte-sur-Seine : Publications des Archives nationales, 2019 (généré le 04 octobre 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pan/1137>>. ISBN : 9791036521683. DOI : 10.4000/books.pan.1137.

---

Ce document a été généré automatiquement le 4 octobre 2019.

---

# Préface

Bernard Laguerre

---

- 1 C'est en feuilletant au hasard les numéros du *Journal officiel* des années 1940 (ils étaient alors en accès libre à la bibliothèque de Sciences-Po) que je suis tombé pour la première fois sur un décret de dénaturalisation pris au titre de la loi du 22 juillet 1940 : une longue liste de noms dont chacun indiquait un lieu et une date de naissance, une adresse, une profession, une date de naturalisation. Et ces décrets se retrouvaient, de mois en mois, de novembre 1940 à juin 1944 ; j'en ai alors compté 88.
- 2 De cette découverte et des recherches vers lesquelles elle m'a poussé, est né un article que j'ai publié, en 1988, sous le titre « Les dénaturalisés de Vichy »<sup>1</sup>. Article plein de défauts, que j'écrirais certainement aujourd'hui autrement, mais qui avait pour lui de se pencher sur un épisode alors peu connu et passionnant de l'histoire de notre pays – épisode qui, déjà alors, entraînait en résonance avec l'actualité – ce qui constituait à la fois un avantage et un inconvénient.
- 3 Trente ans après, que d'avancées ! C'est ce que la lecture des actes de cette journée d'étude, consacrée à la base *Dénat*, permettra de découvrir. Le travail patient, et parfois ingrat, des historiens et des archivistes – on en lira des témoignages – a permis d'éclairer bien des points jusqu'ici demeurés dans l'ombre. Mais l'inconnu résiste et, faute d'accès aux archives de la Commission de révision des naturalisations, il est parti pour résister longtemps.
- 4 Ce qui résiste aussi, et résistera longtemps, c'est la stupéfaction qu'on ressent à la lecture de ces listes de noms et l'émotion qui nous étreint quand l'effort est fait de passer de la vision statistique à l'approche individuelle : tant de destins tordus, tant d'existences éprouvées, tant de vies brisées, notamment pour ces « victimes absolues » pour qui la dénaturalisation signifia la déportation.
- 5 Est-ce parce que j'ai quitté le monde des historiens ? Je ne crois plus aux vertus de l'analogie historique. Celle-ci nous empêche plus souvent de penser le présent dans sa singularité qu'elle n'en éclaire le sens ou les contours. Mais l'histoire dit ce qui fut et établit la réalité de comportements et d'événements qui peuvent nous sembler insensés et incompréhensibles. C'est là son immense pouvoir.

- 6 Ainsi des dénaturalisations de Vichy. Au rebours de ce qui est si souvent fait, il n'y a probablement rien à en tirer en termes d'analyse de l'actualité politique ou de combat partisan : aujourd'hui n'est pas hier. Mais savoir que ce fut fait et pouvoir de ses yeux voir ces longues listes de noms, ces dossiers consciencieusement annotés par des fonctionnaires scrupuleux, là est le coup de poing et l'ébranlement de nos certitudes. Là est la leçon terrible de l'histoire, sa vertu cathartique.
- 

## NOTES

1. « Les dénaturalisés de Vichy. 1940-1944 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 20, 1988, p. 3-15.